



**HAL**  
open science

## CRDI - Centre de recherche de droit international privé et du commerce international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRDI - Centre de recherche de droit international privé et du commerce international. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02030974

**HAL Id: hceres-02030974**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030974>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de recherche de droit international privé et  
du commerce international

CRDI

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Panthéon - Assas



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Centre de recherche de droit international privé et du commerce international

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A	B	A	A+	B

# Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre de recherche de droit international privé et du commerce international
Acronyme de l'unité :	CRDI
Label demandé :	EA
N° actuel :	4401
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Bertrand ANCEL
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M <sup>me</sup> Marie GORE et M <sup>me</sup> Léna GANNAGE

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Claude GAUTRON, Université Bordeaux 4
Experts :	M. Jean-Sylvestre BERGE, Université Lyon 3 M <sup>me</sup> Gwendoline LARDEUX, Université Aix-Marseille( représentant du CNU) M. Xavier MAGNON, Université Toulouse 1 Capitole M <sup>me</sup> Marie-Claire PONTHEAU, Université Bordeaux 4 M. Jean-Baptiste RACINE, Université Nice Sophia Antipolis, Nice
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M <sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Yves GAUDEMET, Université Paris 2



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international (CRDI) est désigné comme tel depuis 2009. Il a pris la suite du Laboratoire de droit international privé et de droit du commerce international qui avait lui-même succédé au Centre de recherche en droit international fondé par M. Phocion FRANCESCAKIS et M. Henri BATIFFOL. L'intitulé de l'unité précise que son objet est le droit international privé et le droit du commerce international de manière à bien identifier la sphère de recherche et à marquer la différence avec les centres de recherche de l'Université Paris 2 dédiés au droit international public et aux relations internationales.

L'unité est localisée géographiquement à l'Université Panthéon-Assas (12, place du Panthéon, Paris 5<sup>ème</sup>). Elle prend appui sur la bibliothèque dédiée au droit international privé (la salle 102).

### Équipe de Direction

La direction du CRDI est désormais assurée par deux co-directrices : M<sup>me</sup> Marie GORE et M<sup>me</sup> Léna GANNAGE.



### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	4	4
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	3	3
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Taux de producteurs	<b>100 %</b>		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	28	
Thèses soutenues	3	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner :

- 1/ L'excellence de la recherche dans les matières couvertes
- 2/ Un rayonnement académique fort
- 3/ Une infrastructure propice à la recherche à travers la « salle 102 »
- 4/ Un fort rayonnement national et international

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Il faut relever :

- 1/ L'effectif réduit de l'unité de recherche
- 2/ La faiblesse des moyens matériels
- 3/ Le faible nombre de thèses soutenues

### Recommandations

Il peut être recommandé :

d'accroître le nombre d'enseignants-chercheurs, soit principalement par la voie du recrutement, soit secondairement par le biais de l'association de chercheurs extérieurs ;

d'accentuer les liens avec les autres unités de recherche de l'établissement, soit par un renforcement de la collaboration entre centres au sein de la structure fédérative Pôle international de Paris, soit par la recherche de convergences avec les autres centres de droit privé (dédiés au droit interne) de l'établissement ;

d'envisager de structurer les projets de recherche en axes ou en thématiques.



### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique de l'unité est particulièrement fournie. L'unité affiche à ce titre un taux de producteurs de 100 %. Les chercheurs de l'unité incarnent l'excellence dans le domaine du droit international privé et du droit du commerce international. Ils publient dans les meilleures revues spécialisées françaises et étrangères ainsi qu'auprès des plus grands éditeurs (plus d'une centaine de contributions dont une cinquantaine ACL ; certaines en anglais). Il faut, en particulier, noter la publication d'ouvrages de référence (par exemple, celui sur la Compétence et l'exécution des jugements en Europe ou bien l'ouvrage de Droit international privé aux éditions Economica). Il faut, également, relever la participation à de nombreux Mélanges et une quantité importante de conférences prononcées à l'étranger à l'invitation d'universités de renom.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement de l'unité est remarquable, tant au niveau national qu'international. Les membres de l'unité figurent parmi les meilleurs spécialistes de la matière. Leur réputation est internationale (invitations à des conférences ou professeurs invités dans de nombreuses universités étrangères (Espagne, Liban, Argentine, Colombie, Turquie, Tunisie...). Il convient à cet égard de remarquer qu'un certain nombre de travaux scientifiques ont été publiés en anglais ou en espagnol.

L'unité, à travers ses membres, est en lien avec des sociétés savantes de très haut niveau (comme le Comité français de droit international privé, l'Académie de droit international de La Haye, le Groupement européen de droit international privé ou l'association Henri Capitant). Ses membres sont impliqués dans des Revues de premier plan telle la Revue critique de droit international privé, qu'ils en soient directeurs ou membres de comité de rédaction ou de conseil scientifique.

L'unité accueille régulièrement des enseignants-chercheurs et des doctorants étrangers (dans le cadre de conférences-débats ou bien pour offrir les services de la bibliothèque de la salle 102) ce qui atteste d'une remarquable attractivité académique. Il y a au sein de l'unité une véritable politique d'ouverture et d'accueil.

Il serait souhaitable d'accroître les collaborations avec d'autres laboratoires, notamment du même établissement. A ce titre, le Pôle international de Paris pourrait être un lieu de convergences scientifiques. Les liens avec les autres unités du même établissement spécialisées dans le droit privé interne pourraient être plus poussés.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les liens avec l'environnement social, économique et culturel existent mais ils se réalisent plus sur une base informelle qu'institutionnelle. Des liens sont tissés avec le barreau, le notariat et la magistrature. Une plus grande ouverture sur le monde de l'entreprise pourrait être envisagée (notamment au regard des thématiques liées au commerce international).



### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'unité étant de petite taille, sa gouvernance se fait naturellement de manière informelle. Il n'y a nul besoin d'instruments de gouvernance institutionnalisés. La prise de décision se fait par consensus.

L'unité vit une période de transition avec le départ à la retraite de plusieurs de ses membres durant les dernières années. L'arrivée récente d'un nouveau membre permet un renouvellement de génération. L'unité gagnerait à se renforcer en éléments nouveaux.

Une demi-douzaine de conférences sont organisées chaque année, faisant intervenir des membres de l'unité, des enseignants-chercheurs d'autres unités, français ou étrangers, ainsi que des doctorants. L'organisation de telles conférences participe à l'animation scientifique de l'unité.

Le CRDI accueille par ailleurs le projet Lynxlex qui est un outil informatique d'aide à la recherche permettant de constituer des bases de données intéressantes le droit international privé (plus particulièrement de source européenne). D'un point de vue organisationnel, cet outil offrira aux chercheurs des moyens techniques et scientifiques performants.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le nombre de doctorants (28) est satisfaisant par rapport à la petite taille de l'unité. Ils sont rattachés à l'Ecole doctorale Droit international, européen et comparé (ED n° 9). Ils bénéficient d'un encadrement de grande qualité, notamment par l'usage de la bibliothèque de la salle 102. Une salle de travail (la salle 103) leur est également offerte. Ils participent à des séminaires de thèse réguliers et bénéficient de soutiens financiers ponctuels pour des participations à des colloques, par exemple. Les doctorants pourraient être plus associés à des recherches collectives (du type colloques ou journées d'étude). Il serait également souhaitable d'accroître le nombre de thèses soutenues qui demeure limité.

Les membres de l'unité sont très impliqués dans la formation tout au long du cursus Licence et Master (responsable du Master 2 Recherche de droit international ; co-direction Master Droit des affaires internationales à Ho Chi Minh et à Hanoï et de la filière formation à Shanghai). De surcroît, les étudiants de master 2 ont également accès à la salle 102, ce qui, outre l'accès à un très riche fonds documentaire, permet un tutorat informel et enrichissant avec les doctorants. Ils participent, aussi, à des concours internationaux pour lesquels ils bénéficient de l'encadrement des membres de l'unité (Moot Court de Vienne par exemple).

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La stratégie de l'unité est de maintenir l'excellence de la recherche en droit international privé et en droit du commerce international, ce dans un esprit de libre recherche scientifique et d'expression d'une pensée pluraliste. L'accent est mis sur les mutations de la discipline observées à l'aune des mouvements d'europanisation et de mondialisation.

Des projets de colloques sont en cours de réalisation, l'un sur la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en collaboration avec une autre université, l'autre sur le droit international de l'adoption.

On notera avec intérêt le projet de création d'une collection aux éditions Panthéon-Assas sous le label du CRDI (Les « conférences de la Salle 102 »). Cette initiative est remarquable en ce qu'elle permettra d'assurer une bonne visibilité aux travaux de l'unité de recherche.

Les projets de recherche pourraient se structurer en axes ou en thématiques de manière à en assurer une plus grande lisibilité.



## 4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 10 janvier 2013 à 9 h 00

Fin : 10 janvier 2013 à 10 h 30

Lieu de la visite : Salle des actes de l'Université de Paris 2

Institution : Université Paris 2

Adresse : Place du Panthéon, 75005 Paris

Déroulement ou programme de visite :

Etaient présents lors de la visite : l'ancien directeur de l'Unité, le professeur Bertrand Ancel, les deux actuelles co-directrices, les Professeurs Marie Goré et Léna Gannagé, ainsi que le Professeur Louis d'Avout.

La visite a débuté par l'audition de l'ancien directeur de l'unité. Il s'en est suivi une discussion avec les membres du comité d'experts, discussion à laquelle ont pris part les actuelles co-directrices.

Les doctorants ont ensuite été auditionnés et ont manifesté leur satisfaction d'appartenir à l'unité (en particulier par l'usage des salles 102 et 103 et par les liens entretenus avec les membres de l'unité).

## 5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

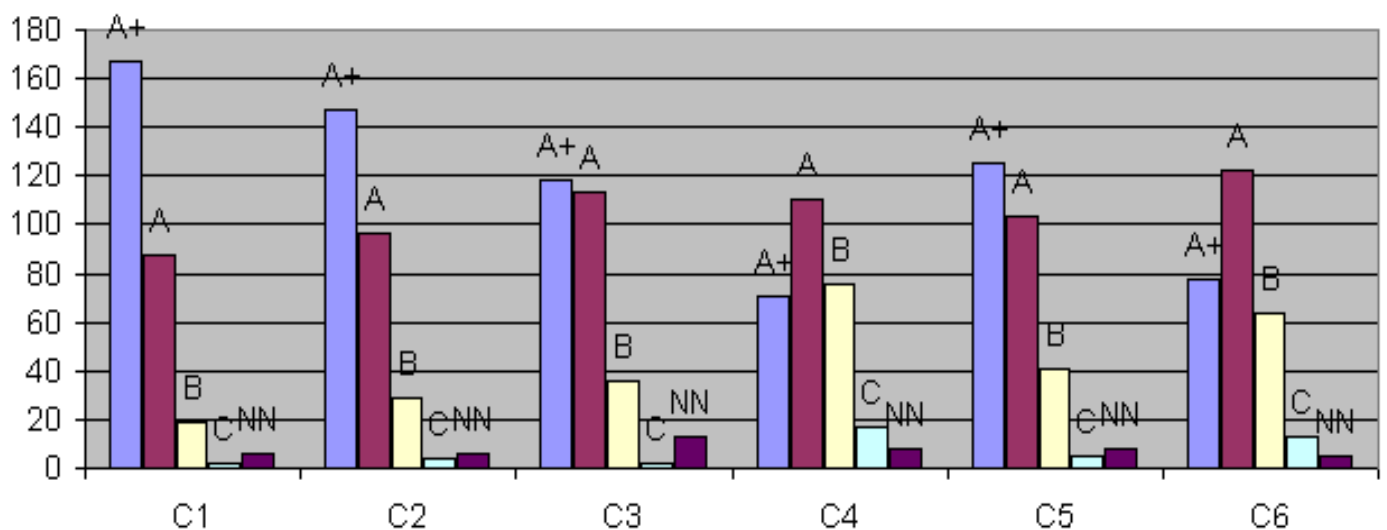
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





## 6 • Observations générales des tutelles



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS  
PARIS II  
DROIT - ECONOMIE - SCIENCES SOCIALES

Paris, le 24 avril 2013

*Affaire suivie par*  
Mission recherche  
Catherine Perrault  
Tel :01.44.41.56.00  
[catherine.perrault@u-paris2.fr](mailto:catherine.perrault@u-paris2.fr)

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international S2PUR140005958

Mesdames et Messieurs les experts du  
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Centre de recherche de droit international privé et du commerce international (CRDI) le 10 janvier 2013, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que les directrices puissent si elles le souhaitent vous faire part de leurs observations.

Les Directrices du CRDI, Mme Marie GORE et Mme Léna GANNAGE ont estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur leur unité de recherche n'appelait aucune observation de leur part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Guillaume LEYTE  
Président de l'université Panthéon-Assas